

COMMUNE DE SATHONAY-CAMP

Mairie de Sathonay-Camp, création de terrains de pétanque et d'un club house.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Maître d'Ouvrage

Commune de SATHONAY-CAMP

Mairie

2 Place Joseph Thévenot

69580 SATHONAY-CAMP

Tél. : 04 78 98 98 35.

2 – Procédure

Il s'agit d'une procédure adaptée d'après l'article R2123-1 du code de la commande publique. Cet appel public à la concurrence fait suite à une déclaration d'infructuosité en date du 23 juillet 2024.

3 – Descriptif de la mission

Marché de maîtrise d'œuvre pour assister les travaux et la construction de terrains de pétanque à la place de l'actuel city stade situé au sein du Parc du Haut de la Combes. La mission comprend également la création d'un Club house d'une dimension d'environ 20 m² sur le même tènement. Le nombre de terrains à aménager sera défini après consultation du maître d'œuvre en fonction de la surface disponible. Le city stade devra également faire l'objet d'un déplacement, soit en lieu et place du city Park, soit sur un emplacement à définir avec le maître d'œuvre.

4 – Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire de Sathonay-Camp.

5 – Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Mairie de Sathonay-Camp

Thibaut Juncker - DGS

2 place Joseph Thévenot

69580 SATHONAY-CAMP

Tél : 04 78 98 98 40

Fax : 04 78 23 34 06

mail : thibaut.juncker@ville-sathonaycamp.fr ou elise.biondo@ville-sathonay-camp.fr

6 – Contenu de la mission

La consultation est organisée en vue d'attribuer un marché de Maîtrise d'œuvre, défini conformément à la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la Maîtrise d'Ouvrage Publique : Mission de base + EXE (SSI inclus), REL, O.P.C., DIAG.

7 – Descriptif de l'opération

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est estimé à 240 000 Euros H.T.

- Lieu d'exécution : commune de SATHONAY-CAMP, Parc du haut de la Combes

Comprenant :

- La réalisation d'un diagnostic technique sur les travaux à effectuer pour la création des terrains.
- Une assistance administrative et technique dans le projet et notamment concernant le déplacement du city stade, la construction du club house ainsi que dans la définition du nombre de terrains à créer.
- Une assistance dans le montage du financement de l'opération

8 – Critères de sélection des participants

La sélection du maître d'œuvre s'effectuera en 1 tour. Les critères pour la sélection des candidats admis à présenter une offre sont précisés dans le règlement de la consultation.

9 – Critères de jugement des offres

- | | |
|--|-----------|
| - Qualité du mémoire technique | 40 points |
| - Montant des honoraires de la Maîtrise d'Oeuvre | 40 points |
| - Références du maître d'œuvre | 20 points |

10 – Compétences requises

La consultation est ouverte à toute équipe de Maîtrise d'oeuvre (contractant unique ou groupement conjoint avec mandataire solidaire) réunissant les compétences suivantes :

- Un architecte inscrit à l'ordre des architectes (mandataire) ou une personne qualifiée pour réaliser une mission d'architecte ;
- Économie de la construction – structures – fluides (thermique / électricité CFo et CFa / plomberie / réseaux enterrés) – O.P.C.
- Qualité environnementale
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination.

11 – Documents à remettre à l'appui de la candidature

Voir règlement de la consultation.

12 – Modalité d'obtention du dossier de consultation

Le dossier est à retirer sur le site <http://www.ville-sathonaycamp.fr/>

13 – Date limite de réception des offres

4 octobre 2024 à 12h.

14 – Modalités de remise des offres

Voir règlement de la consultation.

14 – Date d'envoi de la publication

2 septembre 2024.